

## *Éléments de la généalogie de*

# *La famille Granger*

*sieurs des Nos et de Prefontaine*

*Amaury de la Pinonnais – Août 2004-Février 2005*

*NB : Cette généalogie doit beaucoup aux travaux du pasteur Denis Vatinel qui étudie les familles protestantes de Normandie et travaille à un « Dictionnaire des familles protestantes de Normandie ».*

## **Filiation**

**I Maître Paul Granger**, bourgeois d'Alençon, épouse **Noémy Dange**.<sup>1</sup>

- 1° **Pierre Granger**, qui suit.
- 2° **Israël Granger**, qui suivra en IIa.

**II Pierre Granger**, sieur des Noes, bourgeois d'Alençon, décédé le 21 juin 1662 à Alençon, épouse avant 1633 **Suzanne Groustel**, décédée le 6 août 1659 à Alençon.<sup>2</sup>

- 1° **Paul Granger**, bourgeois d'Alençon, baptisé le 4 décembre 1633 à Alençon, décédé avant décembre 1663, épouse le 23 juillet 1662 **Judith de Courbard**.

A. **Samuel Granger**, baptisé à Alençon, décédé le 11 décembre 1663 en cette ville.

- 2° **Israël Granger**, qui suit.
- 3° **Elise Granger**, baptisée le 31 août 1636 à Alençon, décédé en cette ville le 24 avril 1668, y épouse le 11 juillet 1663 **François Poitrineau**, sieur de la Brosse, maître chirurgien à Alençon, bourgeois de cette ville, né en 1614 à Alençon, fils de François Poitrineau et Judith Boulleau.
- 4° **Jacob Granger**, baptisé à Alençon le 14 octobre 1637, décédé au même endroit le 24 juin 1642.
- 5° **Elisabeth Granger**, baptisée à Alençon le 7 mars 1640, décédée le 9 août 1684 à Alençon, y épouse **Israël Gallois**, sieur des Vallées, bourgeois d'Alençon, baptisé en 1645 à Alençon, fils de Pierre Gallois, sieur de Fresne, procureur à Alençon, bourgeois d'Alençon, et de Madeleine Clouet.

---

1 Ce couple et leurs enfants : DV. Rôle des habitants d'Alençon 1596: "*Maître Paul Granger, procureur rue aux sieurs*". Il apparaît avec sa femme à un baptême catholique en 1599.

2 Ce couple et leurs enfants : DV.

- 6° **Samuel Granger**, baptisé le 8 décembre 1641 à Alençon.
- 7° **Jacques Granger**, baptisé le 13 septembre 1643 à Alençon, décédé le 27 avril 1648 en la même ville.
- 8° **Anne Granger**, baptisée le 13 novembre 1644 à Alençon, y décède en 1724.
- 9° **Madeleine Granger**, baptisée à Alençon.

**III Israël Granger**, maître apothicaire, bourgeois d'Alençon, baptisé<sup>1</sup> le 4 mars 1635 à Alençon, épouse le 20 décembre 1662 à Alençon **Marie Billon**, baptisée le 29 juin 1633 à Alençon, fille de Jacques Billon, bourgeois d'Alençon, et de Suzanne Hourdebourg.<sup>2</sup>

- 1° **Jean Granger**, baptisé à Alençon le 10 octobre 1663, décédé au même endroit le 12 février 1664.
- 2° **Jean Granger**, baptisé le 1<sup>er</sup> mars 1665 à Alençon, décédé au même endroit le 8 mars 1665.
- 3° **Marthe Granger**, baptisée à Alençon le 21 mars 1666.
- 4° **Madeleine Granger**, baptisée le 17 avril 1667 à Alençon.
- 5° **Jacob Granger**, baptisé à Alençon le 24 juin 1668, décédé en cette même ville le 26 décembre 1681.
- 6° **Marie Granger**, baptisée le 19 février 1670 à Alençon, y décède le 21 avril suivant.
- 7° **René Granger**, baptisé le 29 septembre 1671 à Alençon.
- 8° **François Granger**, baptisé le 16 septembre 1673 à Alençon, y décède le 6 septembre suivant.
- 9° **Pierre Granger**, baptisé le 21 octobre 1674 à Alençon, y décède le 23 septembre 1675.

**IIa Israël Granger**, sieur de Préfontaine, procureur au Présidial et bailliage d'Alençon, bourgeois d'Alençon, décédé<sup>3</sup> le 24 août 1676 à Alençon, y épouse<sup>4</sup> le 26 novembre 1628 **Marthe Boullay**.

- 1° **Marthe Granger**, baptisée le 1<sup>er</sup> juillet 1629 à Alençon, décédée le 26 janvier 1673 en cette même ville, y épouse le 1<sup>er</sup> juin 1660 **Jean Taunay**, bourgeois d'Alençon, baptisé à Alençon le 2 décembre 1629, fils de Jean Taunay et de Marie Lesage<sup>5</sup>.
- 2° **Noémy Granger**, baptisée le 3 septembre 1631 à Alençon, y épouse le 13 octobre 1666 **Abraham de Boyville**, sieur des Haies, bourgeois d'Alençon, baptisé en cette ville le 2 mai 1632, fils d'Abraham de Boyville, sieur de Touchereul, et de Marie Caillard<sup>6</sup>.
- 3° **Madeleine Granger**, baptisée le 3 septembre 1631 à Alençon, y épouse le 30 mars 1667 **Abraham Gillot**, sieur de la Frette, bourgeois d'Alençon, baptisé en cette ville le 2 mai 1638, fils d'Abraham Gillot, greffier, et de Madeleine Lemaistre<sup>7</sup>.

1 DV.

2 Ce couple et leurs enfants : DV.

DV : Rôle des Nouveaux Convertis d'Alençon, 1687, rue de Sarthe: "*le sieur Granger apothicaire, sa femme et ses deux filles sont sortis du Royaume*" (mention marginale: "*sont en prison*"). Isaïe Granger avait été poursuivi en 1685 pour assemblée illicite dans les bois de la Fuie. En réalité ils n'ont pas quitté le Royaume mais se sont installés à Paris, où ils sont emprisonnés en 1689 pour fait de religion. C'est ce que nous apprend une supplique du 26 février 1691 d'Israël Granger. Ses biens sont saisis : une terre nommée la Bouillière et une maison rue de Sarthe. Un arrêt du Conseil du Roi du 20 mars 1789 (ou 1790) ordonne mainlevée de ces biens en faveur de Marie Victoire Jacqueline Duval de la Poterie.

3 DV.

4 DV.

5 Ce couple selon DV.

6 Ce couple selon DV.

7 Ce couple selon DV.

- 4° **Elisabeth Granger**, baptisée le 3 janvier 1635 à Alençon, y décède le 24 juillet 1641.<sup>1</sup>
- 5° **Israël Granger**, qui suit.
- 6° **Elisabeth Granger**, baptisée le 10 août 1642 à Alençon, y épouse<sup>2</sup> le 26 janvier 1663 (ou 22 juin 1667 selon DV ?) **Daniel Allix**<sup>3</sup>, avocat à Alençon, bourgeois de cette ville, baptisé le 26 janvier 1642 à Alençon, fils de Pierre Allix, pasteur de l'Eglise réformée d'Alençon, et de Madeleine Allisot.<sup>4</sup>
- 7° **Marie Granger**, baptisée le 25 avril à Alençon, y épouse le 15 avril 1668 **Jacques Mesnil**, bourgeois d'Alençon, baptisé le 18 février 1629 à Alençon, décédé le 17 juin 1683 en cette ville, fils de Jacques Mesnil et d'Anne Duval.<sup>5</sup>

**IIIa Israël Granger**, sieur des Noes, procureur au siège Présidial et bailliage d'Alençon, bourgeois d'Alençon, baptisé le 23 mai 1638 à Alençon, décédé en 1702 à Alençon<sup>6</sup>, demeurant rue Grandes Poteries<sup>7</sup>, épouse le 13 septembre 1665 à Alençon **Marie de Saint-Denis**, baptisée à Alençon, y décède en 1671, fille de Samuel de Saint-Denis, procureur au siège Présidial et bailliage d'Alençon, bourgeois de cette ville, et de Marthe Quillet. Israël Granger épouse en secondes noces le 8 juin 1673 à Alençon **Anne Le Rouillé**, baptisée à Alençon le 25 juillet 1649, décédée en cette même ville le 11 mars 1721 (registres protestants), fille de Jean Le Rouillé, sieur du Gué, et d'Anne Cardel.<sup>8</sup>

- 1° **Israël Granger** (du premier lit), baptisé en 1666 à Alençon, réfugié en Angleterre.
- 2° **Marthe Granger**, baptisée le 21 octobre 1668 à Alençon.
- 3° **Abraham Granger**, baptisé le 26 novembre 1670 à Alençon, cité en 1687.
- 4° **Jean Granger** (du second lit), bourgeois d'Alençon, demeurant en sa terre du Gué près d'Alençon, baptisé le 18 février 1674 à Alençon, y décède le 21 mars 1740 (registres protestants), épouse **Judith Decaux** (ou de Caux), baptisée à Dieppe, décédée à Saint-Cenery (61) après 1745<sup>9</sup>, fille de Michel Decaux, marchand, bourgeois de Dieppe, et d'Esther Gueroult.

A. **Marie-Anne Granger**, fille unique, baptisée le 1<sup>er</sup> novembre 1723 à Saint-Cenery, décédée avant 1775, mise par ordre du Roi aux Nouvelles Catholiques d'Alençon, où elle fait sa profession de foi le 16 août 1733. Elle y est encore le 24 octobre 1738 et n'en sort que pour son mariage avant 1744 avec **Thomas Duval**, écuyer, sieur de la Poterie<sup>10</sup> (Saint-Nicolas des Bois, 61), né vers 1720, décédé<sup>11</sup> le 11 mai 1775 à Châteaubriant (44), inhumé le 13 du même mois (paroisse Saint-Jean de Béré), fils de Thomas Duval, écuyer, sieur de la Poterie, et de Catherine Jacqueline

1 DV.

2 CS.

3 DV : Il épouse en secondes noces à Alençon le 20 janvier 1683 Eslue (?) Caget, baptisée le 30 janvier 1650 à Alençon, fille de Pierre Caget, sieur de la Barre, avocat à Alençon, bourgeois de cette ville, et de Jacqueline Duval.

4 Ce couple selon DV.

5 Ce couple selon DV.

6 DV : Registres protestants, selon la déclaration du 11 avril 1749. Ses deux fils Jean et Pierre renoncent à sa succession.

7 DV : Rôle des Nouveaux Convertis d'Alençon 1687, rue Grandes Poteries : "*Israël Granger sieur des Noes et sa femme, de son 1<sup>er</sup> mariage 2 garçons Israël 20 ans qui s'en est allé et Abraham en cette ville; du 2<sup>ème</sup> mariage Jean 15 ans s'en est allé, Pierre 14 ans, Paul 12 ans, Marie-Anne 9 ans*". Rôle des nouveaux Convertis d'Alençon 1699 : "*Le sieur des Noes Granger absent, obstiné qui jouit d'un bien considérable d'un de ses parents passé en Angleterre; il n'y a pas eu de saisie*".

8 Ce couple et ses enfants selon DV.

9 DV : Elle est dite veuve le 4 janvier 1746.

10 Où il demeurait en 1751, selon des lettres qui lui sont adressées "à son château de la Poterie" (AFP). Selon DV, en 1744, il résidait à Saint-Cenery.

Victoire Ruel de Launay.<sup>1</sup>

- 5° **Pierre Granger**, qui suit.
- 6° **Paul Granger**, baptisé le 16 février 1676 à Alençon, fait reconnaissance à Guernesey le 7 juillet 1689, naturalisé anglais le 3 juillet 1701.
- 7° **Marie-Anne Granger**, baptisée le 2 janvier 1678 à Alençon, décédée le 12 mai 1732 en cette ville (registres protestants).
- 8° **Jacques Louis Granger**, baptisé le 27 mars 1681 à Alençon, y décède le 6 juin 1683.
- 9° **Israël Granger**, baptisé le 27 mars 1681 à Alençon, y décède le 30 mars 1681.

**IVa Pierre Granger**, sieur de Prefontaine, bourgeois d'Alençon, baptisé le 13 janvier 1675 à Alençon, y décède le 28 avril 1733 (registres protestants), épouse vers 1717 **Marie Marthe Docagne**<sup>2</sup>, née vers 1685, décédée le 18 avril 1752 à Alençon (registres protestants, fille de Gabriel Doccagne, sieur du Plessis, bourgeois d'Alençon, et de Marthe Desprez.<sup>3</sup>

- 1° **Jean Granger**, marchand à Condé-sur-Noireau, né vers 1720, décédé à Condé-sur-Noireau le 16 janvier 1780, épouse Ne.

A. **Ne Granger**, demoiselle de Préfontaine, citée en 1790.

- 2° **Jacques Pierre Granger**, sieur de Préfontaine, brigadier des gardes du corps du Roi, compagnie de Beauvau, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, vivait en 1752 et 1787<sup>4</sup>. Il semble ne pas avoir été marié.

## Degrés isolés

- **Marie Granger**, née<sup>5</sup> le 1<sup>er</sup> juin 1742 à Saint-Sauveur de Carrouges (61), épouse vers 1766 **Charles Chalange**, né vers 1740.

*Plusieurs membres de cette famille ont émigré pour cause de faits de religion. On en retrouve principalement en Angleterre et en Amérique (Acadie, Massachusset, Connecticut), mais il est très*

---

11 AD44, registres paroissiaux de Châteaubriant. Il y est qualifié de "Messire", et est dit veuf et "originaire de Saint-Nicolas des bois près Alençon". Etaient présents à son inhumation Normant (de la Bagnais), Hochedé de la Pinonnais, Devillars, Hochedé, Bernard, Luette (de la Pilorgerie), Duhamel de la Bothelière, tous notables de Châteaubriant, Bertault, Maujouan, Cohin de la Furtière et Louard.

1 Ils eurent un fils, décédé sans alliance, et deux filles, dont une seule se maria et aura postérité. Voir généalogies Duval et Hochedé de la Pinonnais, même auteur.

2 DV : Rôle des protestants d'Alençon, 1737, rue Etoupée : "*la veuve Desnoes Granger, vivant de son bien, deux fils, l'aîné 15 ans et l'autre à peu près...*".

3 Ce couple et ses enfants selon DV.

4 AFP : Il teste en faveur de sa nièce Jacqueline Duval de la Poterie, qui épousera en 1784 Guy Vincent Hochedé de la Pinonnais (voir en partie *Documents*). Le 20 avril 1778, il paye 892 livres pour l'achat de la Provoté (Moisdon-la-Rivière, 44) pour ses nièces Françoise Marie Jacqueline et Françoise Marie Victoire Duval de la Poterie, le prix total de cette métairie étant de 10 400 livres (voir *Documents*). Après 1786, le mari de sa nièce passe un arrangement en son nom avec François Guérin, qui veut construire une maison contre une autre appartenant à Jacques Pierre Granger (voir *Documents*). Le 23 avril 1787, il fait une quittance à ses deux nièces de leur rente viagère (voir *Documents*).

5 Jacques Bourger sur Gen61.

*difficile de faire le lien avec ceux d'Alençon. En voici quand même quelques-uns.*

- **Jean Granger** épouse **Suzanne Ne**. Ils sont à Londres en 1706, où naît leur fils qui suit :
  - **Israël Granger**, né<sup>1</sup> le 1<sup>er</sup> décembre 1706, décédé le 22 du même mois à Londres (Crispin Street French Huguenot, Spitalfields).
- 
- **Pierre (Peter) Granger**, en Angleterre en 1717, lors du baptême de son fils qui suit :
  - **Israël Granger**, baptisé<sup>2</sup> le 14 octobre 1717 à Harpswell, comté de Lincoln, Angleterre.

## Documents

### **14 décembre 1776 - Testament de Jacques Pierre Granger**

A nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.

Faites-moi la grâce, mon Seigneur et mon Dieu, que ma dernière heure soit ma meilleure, et que je ne fasse jamais rien qui ne soit pour votre plus grande gloire et pour mon salut.

Me considérant comme prêt, et au moment de vous rendre un compte le plus exact de toute mes actions, voyez et jugez mes intentions qui suivent.

Dans tout les temps, dans toutes les circonstances, feu messire Thomas Duval Ecuyer, sieur de la Potterie et feu dame Marie-Anne Granger m'ont rendu les services les plus importants, et depuis Françoise Marie Jacqueline Duval de la Potterie leur fille, leur fille, et ma filleule. En mémoire et reconnaissance de tout ces soins et attentions et services et attachement que j'ai voué à cette chère famille, et que je voue, pour toujours, à cette chère filleule, je lui donne et lègue par le présent tous et chacun mes meubles, tant morts que vifs, hardes, linges de toute espèce, harnais, équipages, bijoux, portraits et tous ustensiles quelconques sous quelques noms et dénomination qu'on puisse les désigner, connaître et qualifier, enfin, tout ce qui peut et pourra me compter, et appartenir en quelque endroit qu'ils puissent se trouver, sans exception, ni réservation, or, argenterie, argent et plus mes pensions échues en quelque nombre quelles se trouvent, et reliquats des dites pensions s'il en est du à mon départ, crédits, effets, rentes de quelques natures, contrats billets ou réputés tels, en toute pleine et entière propriété.

Telles sont mes dernières volontés ou intentions dont je désire, veut et ordonne les presses exécution, sans qu'on puisse s'y opposer, les changer, tronquer, altérer en façon quelconque, dans lesquelles je veut persister, vivre et mourir, sans rien diminuer, de toute la forme, teneur, et étendue du présent acte de testament.

A Châteaubriant, province de Bretagne, ce quatorze décembre mil sept cent soixante seize.

Jacques Pierre Granger de Préfontaines, ancien brigadier des gardes du corps du roy, compagnie de Beauveau.

Renouvelé le 14 décembre 1778, le 5 janvier 1780, le 11 janvier 1781, le 19 février 1782, le 23 avril 1783, le 24 avril 1784, le 26 mai 1785, le 28 avril 1786 et le premier janvier 1787.

---

1 FS.

2 FS.

## **20 avril 1778 - Acquêt de la Provosté**

Je soussigné François Barreau, mari de Marie Anne Menager, héritière pour un douzième de feu M. Barthelemy Galloche, reconnais avoir reçu de Monsieur Granger de Préfontaine et de ses deniers ainsi qu'il me l'a déclaré en acquit des demoiselles Duval de la Potterie, acquéreures de la métairie de la Prévoté et dépendances en la paroisse de Moisdon, la somme de huit cent quarante neuf livres sept sols six deniers pour un douzième me revenant dans le prix net de ma Provosté et intérêts courus jusqu'au neuf du présent mois, le prix principal portant à la somme de dix mille quatre cent livres et ayant fait deduction au dit sieur de Préfontaines pour les dittes soeurs Duval de la somme de huit cent quatrevingt douze livres seize sols dix deniers qu'il a payé comptant lors de la passation du contrat dont quittance laquelle ne vaudra qu'une avec celle de cinquante six livres deux sols que j'ai donné le huit décembre dernier pour les dits intérêts. A Châteaubriant ce vingt avril mil sept cent soixante dix huit.

François Bareau a approuvé l'écriture cidessus.

## **Sans date, après 1786**

Entre nous soussignés Marie François Guérin maitre en chirurgie faisant pour moi et consorts héritiers de feu dlle Ballais notre mère d'une part, et Noble homme Vincent Gui Hochedé et Dame Marie Jacqueline Duval de la Potterie mon épouse que j'autorise a sa requeste, faisant et garantissant pour ecuyer de Préfontaine, sieur des Nos, ancien brigadier des gardes du corps du Roy, chevalier de Saint Louis d'autre part, ont eu lieu pour empecher les suites moi Guérin contre le dit sieur des Nos les conventions qui suivent par lesquelles dérogent en tant que besoin seulement pour ce qui sera dit ci-après. Aux Baux à ferme passés les 28 xbre et 20 novembre 1786, d'entre laditte demoiselle Ballair et le dit sieur des Nos et nous Hochedé et mon épouse sous seing privé ; premièrement moi Guérin aurait la liberté de disposer à la sorte de fauit jan Brochaine de leurrie et formerie au dessus, dont j'ouï présentement le Sieur des Nos et Hochedé pour le tene[u]r de leurs baux la jouissance de la totalité de la tour privativement. 2ent dans le courant de mars prochain j'aurais la liberté de disposer d'une quantité de jardin orientale occupée par les dits sieurs des Nos et Hochedé, de la largeur de sept à huit pieds a prendre depuis le coin oriental de la chambre donnant sur la place neuve et à rendre en ligne directe au mur du salon de la maison dont ils auront seulement la plate-bande qui restera de ce costé avec le surplus des objets dont ils jouissent en icellui ; sans pouvoir aller se promener sur les parties dont ils ne jouiront pas dans le dit jardin, personne ne pouvant le faire sur celle dont ils jouiront. 3ent Je pourrais franger le mur ou est la cheminée de la cuisine des dits sieurs des Nos et Hochedé pour construire la maison que je me propose de faire le tout sans dédomagement et néanmoins le plus promptement possible et de manière à ne leur faire courir aucuns dangers ; enfin pourront les sieurs des Nos et Hochedé mettre du bois pour leurs commodités depuis la porte méridionale de la cave que moi le dit sieur Guérin j'entend faire jusqu'au mur du jardin dans la cour avis la porte de la cuisine ce que nous dit Hochedé e[t] mon épouse avons accepté pour le surplus des baux sus dattés avoir leur entière exécution toutes faittes demeurant éteinte et assoupies ; fait double sous nos seings à Chat[eaubriant].

## **23 avril 1787 - Quittance**

Jay soussigné reconnois avoir ressu de madame hochede et de mademoyselle duval de la potterie saseur le terme de ma rente viagerre qui doit echoir dans le moy donts quittance me reservant que le terme quy doit echoir a la toussaints et auslaes droits a Chateaubriand le vingt troys avril mille sept cent quatre ving sept  
granger de prefontaines

## Table des noms

Allisot	3	Duval de la Poterie	2, 4
Allix	3	Gallois	1
Bernard	3	Gillot	2
Bertault	3	Groustel	1
Billon	2	Gueroult	3
Boullay	2	Hochedé de la Pinsonnais	3, 4
Boulleau	1	Hourdebourg	2
Boyville (de)	2	Le Rouillé	3
Caget	3	Lemaistre	2
Caillard	2	Lesage	2
Cardel	3	Louârd	3
Chalange	4	Lurette de la Pilorgerie	3
Cohin de la Furtière	3	Maujoüan	3
Courbard (de)	1	Mesnil	3
Dange	1	Normant de la Baguais	3
Decaux	3	Poitrineau	1
Desprez	4	Quillet	3
Devillars	3	Ruel de Launay	4
Docagne	4	Saint-Denis (de)	3
Duhamel de la Bothelière	3	Taunay	2
Duval	3		

## Sources

- AFP : Archives de la famille de la Pinonnais.
- CS : Documents généalogiques d'après les Registres des paroisses d'Alençon – 1592-1790, par le comte de Souancé, édité par Honoré Champion, Libraire, 5 Quai Malaquais à Paris, 1908<sup>1</sup>.
- DV : Communications du pasteur Denis Vatinel, historien du protestantisme normand.
- FS : Family Search ([www.familysearch.org](http://www.familysearch.org)), relevés Mormons.
- Gen61 : Liste de diffusion spécialisée dans la généalogie de l'Orne<sup>2</sup>.

Pour contacter l'auteur :

**Amaury de la Pinonnais**  
**3, rue Passe Partout**                      La Pinonnais  
**95800 Cergy-le-Haut**                      44170 Nozay

<http://pinonnais.free.fr>  
[pinonnais@free.fr](mailto:pinonnais@free.fr)

---

*Note :*

*Ce document vous a été remis gratuitement. S'il vous a été envoyé par courrier ordinaire, la somme demandée n'a servi qu'à couvrir les frais de port et d'impression. Si vous êtes satisfait de ce travail, merci d'encourager son auteur.*

---

---

Copyright (c) 2004 par Amaury de la Pinonnais. Ce document peut être redistribué uniquement selon les termes de la licence Open Publication (Open Publication License), v1.0 ou ultérieure, avec les restrictions qui suivent ici. La dernière version de cette licence est actuellement disponible sur le site <http://www.opencontent.org/openpub/>, ou sur simple demande auprès de l'auteur.

La distribution de ce document ou d'une version dérivée de ce document dans un but commercial sous n'importe quelle forme (livre, revue, Internet, etc) est interdite sans la permission écrite du possesseur des droits de copie (copyright).

Ce document est strictement à usage familial et généalogique. Son utilisation même partielle est rigoureusement interdite hors de ce contexte sans la permission écrite du possesseur des droits de copie.

Ce document peut être reproduit et distribué en partie ou en intégralité, sur tout support physique ou électronique, pourvu que cette notice soit préservée et incluse dans chaque copie, et que cette reproduction et distribution respecte les termes de la licence Open Publication, avec les restrictions apportées ici.

---

**V1.00.OOo/02-05**

---

1 Cet ouvrage est accessible à tous sur le site de l'auteur en <http://pinonnais.free.fr/genea/?page=alencon>

2 <http://fr.groups.yahoo.com/group/gen61>